



# ACNOA NEWSLETTER



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

JUIN 2024

REVUE MENSUELLE DE L'OLYMPISME AFRICAIN



## LES CNO AFRICAINS EN PISTE POUR DES DÉFIS IMPORTANTS

- ▶ JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024  
**L'ÉTAT IVOIRIEN MET 450  
MILLIONS DE FCFA À LA  
DISPOSITION DES ATHLÈTES**
- ▶ FORUM SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES  
**LA ZONE 7 DEROULE EN  
FAVEUR DES MEILLEURES  
PRATIQUES**

- ▶ MESSAGE SPÉCIAL JEUX  
OLYMPIQUES PARIS 2024

**BIENTÔT LE  
GRAND DÉFI  
POUR NOS  
ATHLÈTES !**





## **BIENTÔT LE GRAND DÉFI POUR NOS ATHLÈTES !**

**P**lus de réflexions ni d'atermoiements, nous amorçons ce 26 juin, la dernière ligne droite vers les Jeux Olympiques de Paris 2024.

La piste en tartan, les bassins Olympiques, les tatamis, les gazons et autres parquets nous attendent sagement. C'est maintenant à nos valeureux athlètes d'en faire bon usage ; autrement dit, de transformer leurs talents en médailles.

Il faudra glaner chaque métal précieux dans chaque discipline où nous sommes engagés. C'est notre objectif qui est la mission que tout le continent africain confie à ses brillants athlètes.

Sans nul doute, ils seront à la dimension espérée. Leur préparation a été minutieuse et parfaitement réglée comme une horloge par l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), avec le soutien de la Solidarité

“

**Il faudra glaner chaque métal précieux dans chaque discipline où nous sommes engagés. C'est notre objectif qui est la mission que tout le continent africain confie à ses brillants athlètes.**

”

Olympique du Comité International Olympique, et surtout de notre ami le Dr Thomas BACH. Il a démontré tout son engagement à être aux côtés du Mouvement olympique et sportif africain à toutes les occasions. Celle de Paris 2024 confirme une nouvelle fois cette solidarité vis-à-vis de nos athlètes et de l'Afrique.

Du 26 juillet au 11 août 2024, le plus grand rassemblement multisports au

monde va dévoiler une fois de plus sa majestueuse réputation. Les Jeux Olympiques d'été vont tenir en haleine le public du monde entier, et surtout celui de l'Afrique. Des milliers d'Africains seront soit visiteurs, soit compétiteurs.

Les athlètes seront en première ligne. Nous allons les soutenir, les supporter, les applaudir, les valoriser et, en somme, les sublimer.



Cela passe surtout par notre capacité à porter d'une seule voix le discours d'union du Mouvement olympique derrière ses fils et filles qui vont déployer leurs talents et compétences au service du sport, de l'Olympisme et du développement de l'Afrique.

Le sport est un instrument au service de la paix et du développement durables ; notre rôle est de nous investir pour que cela soit une réalité.

L'ACNOA est là pour unir et non diviser. Nous sommes déterminés à travailler

main dans la main avec tous les acteurs de notre Mouvement olympique et sportif pour le plein épanouissement de la jeunesse africaine. Notre capacité à travailler dans l'unité va transformer nos rêves d'aujourd'hui en réalités de demain. Le sport africain est solide comme un roc devant toute tentative de déstabilisation de sa gouvernance. Le développement du sport en Afrique passe par une union sacrée.

Les athlètes sont le cœur de notre communauté Olympique. Ils sont au centre de toutes nos préoccupations.

“

**Nous sommes enthousiastes et prêts à vivre des moments inoubliables, et à porter nos athlètes sur la plus haute marche du podium final. Notre impatience fait monter la pression à un mois des Jeux.**

Nous devons leur garantir le meilleur état d'esprit possible, leur montrer l'exemple que la solution est la promotion des valeurs Olympiques et leur pratique. L'amour, le partage, l'humilité et le fair-play doivent nous animer tous pour que Paris 2024 ne passe pas de travers pour l'Afrique.

Le sport a toujours été un langage universel pour les peuples, grâce à son esprit et à ses valeurs.

L'esprit de combativité, qui sera l'un des éléments de performance de nos

athlètes à Paris 2024, va tirer sa source de l'énergie que va dégager notre capacité à être prévenants, prévoyants et attentionnés à leur égard.

Il s'agira par exemple leur rappeler toute la nécessité de se soumettre au système anti-dopage. Une lutte à laquelle ils doivent contribuer. Paris 2024 va renforcer le dispositif de lutte anti-dopage pour le bien du sport et de l'Olympisme.

Nous sommes enthousiastes et prêts à vivre des moments inoubliables, et à porter nos athlètes sur la plus haute marche du podium final. Notre impatience fait monter la pression à un mois des Jeux.

Les délégations africaines sont sur les starting blocks et n'attendent plus que le top départ.

Ce n'est plus qu'une affaire de jours. Nous irons plus haut, plus forts qu'à Tokyo 2020, ensemble.

A nos athlètes, faites preuve de concentration, d'abnégation, d'intégrité et de sérieux. Il n'est pas question de gagner à tout prix et à tous les prix, mais de remporter des médailles dans une authentique synergie des cœurs et des esprits. Voilà ce qu'il nous faudra pour relever le grand défi.

---

### **Mustapha BERRAF**

Membre du CIO  
Président de l'ACNOA  
Titulaire de l'ordre Olympique Africain  
Titulaire de l'ordre Olympique ACNO  
Titulaire de l'ordre Olympique du CIO.



## JO DE LA JEUNESSE 2026

# LE SÉNÉGAL SOUTENU PAR L'UNION EUROPÉENNE

Le « *Café olympique* », organisé le 4 juin 2024 à la résidence de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique à Dakar, a permis de consacrer la collaboration entre le comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS) et l'Union Européenne au sujet de l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2026.

Le compte à rebours des Jeux olympiques de la jeunesse a été lancé

à Dakar à la place de la Nation depuis J - 1000. Le président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Diakhary Faye, a amorcé le dernier sprint pour les Jeux olympiques de Paris prévus du 26 juillet au 11 août 2024 et pour les Jeux olympiques de la jeunesse qui se tiendront du 31 octobre au 13 novembre 2026.

Après Philippe Lalliot, ambassadeur de France au Sénégal, le CNOSS a présenté son projet à l'Union européenne,



représentée par l'ambassadrice du Royaume de Belgique, Mme Helene De Bock. Le « *Café olympique* », organisé par cette dernière, a permis de passer en revue les différentes étapes de cet événement historique, qui va accueillir pour la première fois en Afrique 4 000 jeunes athlètes, âgés de 15 à 17 ans, dans un esprit de parité absolue.

Les ambassadeurs présents, dont ceux de la Belgique, du Portugal, de l'Espagne, de l'Allemagne et d'autres pays

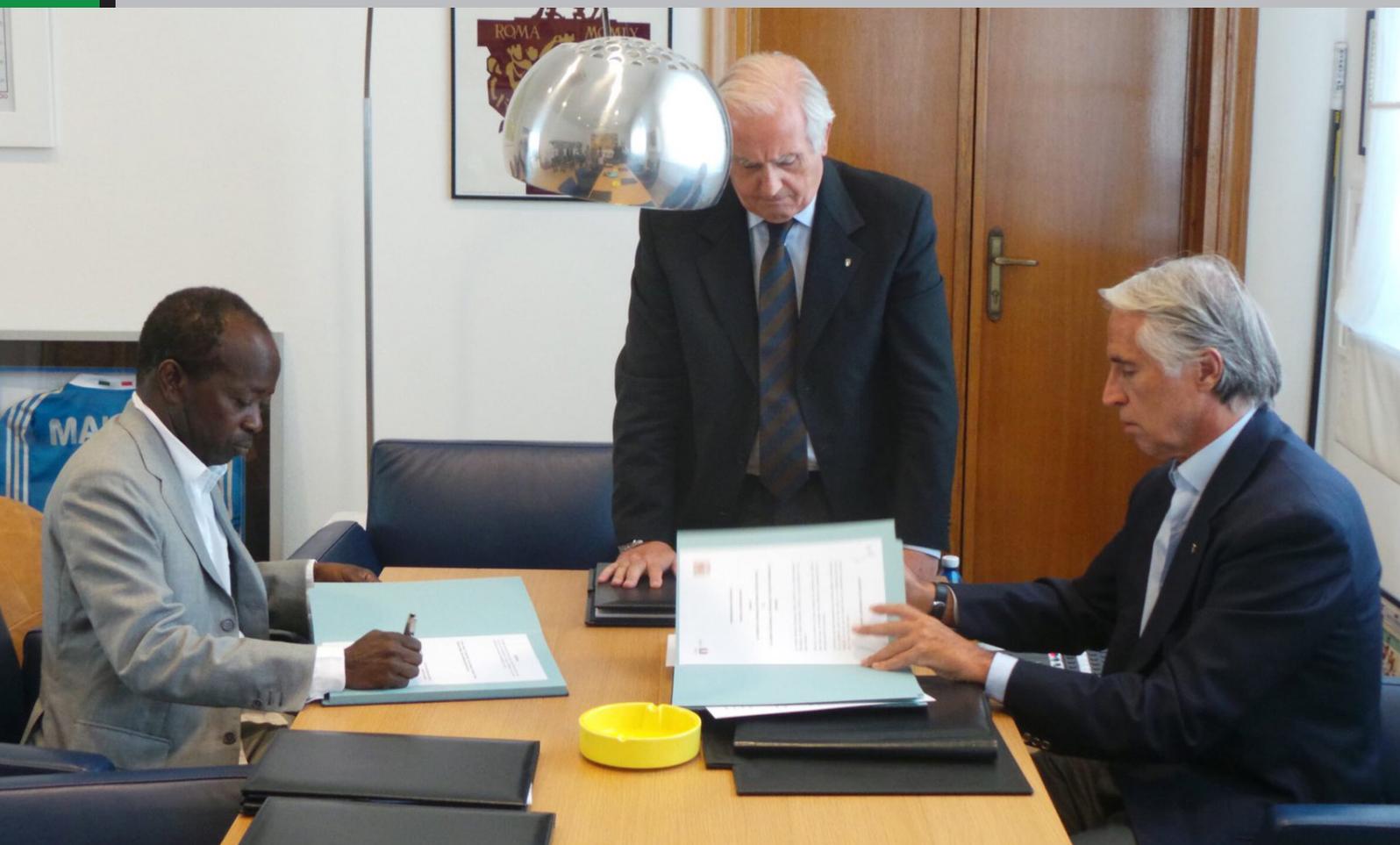
européens, ont rappelé les assurances données pour appuyer le Sénégal par le biais de la coopération bilatérale et des conventions signées. Ils ont également demandé au CNOSS de détailler les besoins pour la réussite de l'événement et les étapes des chantiers en cours.

L'équipe du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse a évoqué la réhabilitation du stade Ibar Mar Diop, la Caserne Samba Diery Diallo, ainsi que l'Université Amadou Mactar Mbow, proposée pour devenir le village olympique. Très attendu, l'impact sportif pour ces infrastructures et la capacité à générer des emplois pour les jeunes.

Mme De Bock, Ambassadeur du Royaume de Belgique déclare :

**« Nous avons besoin d'une mise à jour sur l'état d'avancement des JOJ. Parce que nous sommes à la fois public et supporters, mais aussi intéressés par la jeunesse ». Elle a ajouté que « l'Union européenne, après avoir écouté le COJOJ, a désormais une meilleure idée de l'avancement des travaux pour les JOJ, ce qui les aidera à orienter les partenariats ».**

Relever le défi de l'organisation est donc le leitmotiv de cette coopération qui s'adosse sur un ensemble de partenariats. Il était donc question pour « *le Café Olympique* » d'orienter la stratégie de collaboration pour une participation de haute facture à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse.



# SENEGAL UNE NOUVELLE POLITIQUE SPORTIVE EN GESTATION

Le Président de la République Bassirou Diomaye Faye demande au gouvernement une évaluation de la Charte du sport.

Il a fait part de la nécessité de redéfinir le cadre juridique global du sport au Sénégal. Entre autres mesures, il demande à la ministre des Sports Khady Diène Gaye, une évaluation de la Charte du sport.

Le Président de la République écrit sur la nécessité :

**« d'évaluer, quarante ans après son entrée en vigueur, la loi n°84-59 du 23 mars 1984 portant Charte du sport, et préparer un projet de loi consensuel codifiant le sport national dans toutes ses dimensions : scolaire, universitaire, haute compétition,**

**amateur, formation, encadrement et financement».**

Aux membres du gouvernement, le chef de l'Etat a tenu à rappeler :

**«Le rôle central que la jeunesse, frange importante de la population, doit jouer pour asseoir le développement du sport au Sénégal dans l'esprit d'une citoyenneté assumée .... Prendre des mesures visant à renforcer la pratique du sport dans toutes les écoles et universités du Sénégal, et à relancer les compétitions sportives scolaires et universitaires sur l'ensemble du territoire national».**

Au Premier ministre, le Président Faye demande :

**« De mettre en œuvre un cadre innovant et maîtrisé de financement des disciplines sportives et des hautes compétitions nationales et internationales ».**

Par ailleurs, le chef de l'Etat a demandé à la ministre en charge des Sports,

**« De proposer, avant fin juillet 2024, sous la supervision du Premier ministre, une nouvelle politique efficace et efficiente de construction, de réhabilitation, d'entretien et de gestion de toutes les infrastructures sportives du Sénégal à rénover le système de fonctionnement et de coordination des activités de vacances (les**



**«Navetanes»), en cohérence avec la politique de promotion d'une citoyenneté active et constructive .... De prendre les dispositions appropriées en rapport avec le Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS), pour la bonne préparation et participation du Sénégal aux Jeux Olympiques «Paris 2024 et l'organisation au Sénégal, des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, et de rendre compte régulièrement du suivi ».**



**LUTTE ANTI DOPAGE**

# LES ATHLÈTES IVOIRIENS EDIFIÉS

**C'**est au détour d'un atelier de formation sur le dopage, organisé le mercredi 12 juin 2024 au siège du Comité National Olympique de Côte d'Ivoire aux Deux Plateaux Vallons, que des athlètes Ivoiriens ont été formés, à la connaissance de la lutte anti-dopage.

Il s'agit des athlètes ivoiriens qualifiés pour les Jeux Olympiques 2024, des athlètes non qualifiés des fédérations sportives olympiques, des entraîneurs et des médecins. Au total 33 participants.

L'objectif était d'informer, sensibiliser et éduquer les sportifs sur les règles fondamentales en matière de dopage à quelques semaines du coup d'envoi des Jeux Olympiques de Paris 2024. Le CNO-CIV et le Comité National de Lutte Antidopage (CNLAD-CIV) ont fusionné pour la circonstance. L'atelier était

animé par Emile N'goran, responsable du CIO, et le Professeur Aisha Diakité, pharmacienne et toxicologue. Les participants ont été informés sur la liste des substances interdites, les actions à entreprendre et celles à éviter, ainsi que sur les onze règles antidopage.

Dr Jean Serge Koffi, président du Comité national de lutte anti dopage de Cote d'ivoire, souligne :

**« Le non-respect d'un seul point de la réglementation est considéré comme un acte de dopage. Il est important de former les athlètes, les encadreurs techniques et administratifs à la lutte contre le dopage, car la définition du dopage ne se limite pas à la détection d'une substance dans les échantillons biologiques, mais englobe également le non-respect**

## **de la réglementation antidopage internationale, qui est de plus en plus rigoureuse ».**

Un des deux experts choisis pour l'atelier, Essan Emile N'Goran, Agent de contrôle de Dopage international, a situé l'intérêt de cette formation, en ces termes :

**« On ne peut pas participer aux Jeux Olympiques sans en connaître les règles. Il y a des dispositions pratiques à prendre sur la localisation des athlètes. Une fois que les athlètes seront dans le Village olympique du 18 au 26 juillet, ils seront soumis à des contrôles hors compétition. Il faut que nos athlètes y soient et sachent dans quelles conditions cela va se passer. Le responsable médical du CNO-CIV doit disposer de toutes les informations sur la localisation des athlètes. Ce dans le cas où, ils seraient soumis à des contrôles hors compétition. À partir du 26 juillet date de la cérémonie d'ouverture, les JO sont lancés jusqu'au 11 août, nous passerons aux tests en compétition. Pour ces tests, il y a des règles à connaître également ».**

Pour sa part, Pr Aisha Diakité, pharmacienne et toxicologue a mis en lumière toutes les substances interdites en 2024. Il s'agit entre autres des agents anabolisants, modulateurs hormonaux et métaboliques, les stimulants, les narcotiques, les cannabinoïdes, les

glucocorticoïdes, les bêtabloquants et autres. Elle précise :

**« Cette sensibilisation et cette éducation auprès de nos athlètes sont très importantes pour ces Jeux Olympiques. Parce que nombreux sont les cas de dopages dans le monde et, de plus en plus, les athlètes ivoiriens sont impliqués dans les violations de règles anti-dopage. Il y a eu le cas Gbohouno mais il y a des cas que nous ne pouvons pas publier actuellement car en cours de traitement. En général, ces cas de dopage sont non intentionnels. C'est donc par méconnaissance des substances interdites ou des règles qui entourent le cas de dopage dans le milieu, les athlètes doivent dorénavant veiller sur tout ce qu'ils mangeront ou boiront ».**

Après la phase théorique, les sportifs présents ont eu droit à un pan pratique. Il a concerné le processus de contrôle antidopage, la notification, la manipulation d'échantillons d'urines prélevées, la lecture du résultat et bien d'autres.

Zouleiha Dabonné Abzetta (-57 kg) et Astan Bathily (+67 kg) qualifiées pour Paris respectivement au judo et Taekwondo étaient présentes à cet atelier. Ce sont au total 4 disciplines sportives à savoir l'athlétisme, le taekwondo, le judo et l'escrime qui ont réussi à qualifier des athlètes pour ces 33<sup>èmes</sup> olympiades.



## JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

# LE CNO IVOIRIEN SUR LE DÉPART

La campagne des Jeux olympiques (JO) de Paris 2024 pour la Côte d'Ivoire a été officiellement lancée ce jeudi 13 juin 2024 à Abidjan par le Comité National Olympique de Côte d'Ivoire (CNO-CIV) en présence du ministre ivoirien délégué chargé des sports et du cadre de vie, Adjé Silas Metch, de quatre athlètes ivoiriens qualifiés à ces olympiades et un parterre de personnalités du monde des sports.

Pour Me Georges N'Goan, président du CNO-CIV :

« Les Jeux Olympiques de paris 2024 représentent un enjeu sportif, politique et diplomatique eu égard à l'excellence des relations

entre la Côte d'Ivoire et la France. Alors, c'est dans ce sens que le CNO-CIV a voulu marquer le coup en organisant la cérémonie de lancement officiel de ces Jeux dans le but de présenter les athlètes, et surtout les encourager avant la compétition. Le Comité National olympique de Côte d'Ivoire vous remercie pour votre présence à cette cérémonie dédiée aux athlètes sportifs qualifiés pour le plus grand événement sportif paritaire des Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette cérémonie, la première du genre, poursuit quatre objectifs : rendre hommage à nos athlètes, les féliciter, les encourager et les présenter à la nation ».



Pour le ministre délégué des sports et du cadre de vie, Adjé Silas Metch, la Côte d'Ivoire a pour ambition de rafler au moins une médaille à chaque Jeux, affirmant que :

**« (...) Cette ambition est l'expression de la volonté du Chef de l'État, Alassane Ouattara, à faire de la Côte d'Ivoire une véritable puissance sportive à l'instar de ses performances économiques, qui font d'elle la 9ème économie du continent. La CAN que nous avons organisée avec brio ne nous donne pas le choix. Nous devons maintenir le cap de l'excellence ».**

Il ajoute :

**« L'État de Côte d'Ivoire mettra tout en œuvre pour réunir les conditions d'une participation à la hauteur des ambitions du pays. Des subventions ont été allouées aux fédérations sportives et les athlètes qualifiés recevront ce vendredi 14 juin 2024, leurs chèques pour ces JO de Paris 2024, à la Primature, des mains du premier ministre, ministre des sports et du cadre de vie ».**

Avant lui, Cissé Cheick Sallah, le champion olympique ivoirien, porte-parole des athlètes ivoiriens qualifiés aux JO de Paris 2024, a appelé au soutien des ivoiriens :

**« Participer aux JO est déjà une victoire. Le soutien des ivoiriens est vital pour notre succès. Votre soutien, c'est notre moteur. J'invite les ivoiriens à nous soutenir ».**

Cheick Sallah Cissé, Astan Bathily, Zouleiha Dabonné et Jérémy Fafa Keryhuel représentaient les athlètes qualifiés.

Pour l'heure, la Côte d'Ivoire compte 12 athlètes qualifiés. 6 en athlétisme, 3 au taekwondo, 2 en escrime et 1 au judo. Deux autres disciplines pourraient s'ajouter à la liste en cas de qualification. Il s'agit du basketball et du tir à l'arc.

Actuellement, les Eléphants basketteurs se préparent activement en Belgique dans le cadre du tournoi qualificatif qui aura lieu à Porto-Rico.



## JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

# L'ÉTAT IVOIRIEN MET 450 MILLIONS DE FCFA À LA DISPOSITION DES ATHLÈTES

Vendredi 14 juin 2024, le Premier Ministre, Ministre des sports et du cadre de vie, Robert Beugré Mambé a procédé à la remise de chèques aux athlètes ivoiriens qualifiés pour les Jeux Olympique de Paris 2024.

L'objectif est de soutenir les athlètes ivoiriens dans leur préparation avec pour mission de glaner des médailles aux Jeux olympiques Paris 2024. Le Président de la République, Alassane Ouattara, compte mettre le maximum d'appui pour faciliter le séjour des athlètes ivoiriens durant les Jeux olympiques.



Ceci réaffirme l'engagement de l'État de Côte d'Ivoire à faire des athlètes ivoiriens des porte-étendards de valeur. La cérémonie s'est déroulée à la Primature à Abidjan-Plateau en présence du ministre délégué en charge des sports et du cadre de vie, Adjé Silas Metch, des présidents de fédérations qualifiées, des encadreurs et des athlètes.

La somme de quatre cent cinquante millions (450 000 000) de FCFA est ainsi affectée pour la préparation des athlètes ivoiriens.

S'adressant aux athlètes, le premier ministre, Chef du gouvernement de Côte d'Ivoire leur a dit :

**« Vous devez vous surpasser afin de glaner plus de médailles durant la compétition à Paris, nous vous rassurons de l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire ».**

A son tour, Adjé Silas Metch a invité les Éléphants basketteurs et les athlètes dont les qualifications sont en cours à redoubler d'ardeur et de détermination en vue d'accroître le contingent ivoirien.

Lors de cet évènement, le taekwondoïste Cheick Cissé Sallah et la sprinteuse Marie Josée Ta Lou ont été désignés porte drapeau de la délégation ivoirienne pour ces JO. Ils ont reçu le drapeau national des mains du Premier Ministre.



**FORUM SUR L'EGALITE DES GENRES**

# LA ZONE 7 DEROULE EN FAVEUR DES MEILLEURES PRATIQUES

L'Association des Jeux olympiques et du Commonwealth des Seychelles (SOCGA), en partenariat avec la Commission de l'égalité des genres de

l'ACNOA, a organisé avec succès le premier Forum sur l'égalité des genres de la Zone 7 les 7 et 8 mai 2024. Le Forum avait pour objectif de faciliter les meilleures pratiques entre les pays participants, à sensibiliser sur les progrès



réalisés par la Commission de l'égalité des genres de l'ACNOA, et à mettre en avant la feuille de route établie lors du précédent forum sur l'égalité des genres tenu au Cap-Vert.

Les participants des Comores, de Djibouti, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, ainsi que des délégués de l'Unité Égalité des genres, Diversité et exclusivité du Comité International Olympique (CIO), ont activement participé au Forum. Mme. Matlohang Moiloa-Ramoqopo, la Présidente de la Commission de l'égalité des genres de l'ACNOA, a mené les discussions, impliquant à la fois les participants en ligne et en présentiel.

Le forum a été habilement modéré par Mme. Fatime Kanté, la Représentante de la Commission de l'égalité des genres de la Zone 7 de l'ACNOA.

Parmi les participants remarquables figuraient M. Alain Alcindor, le Secrétaire Général de SOCGA, Mme. Fardouza Moussa, de Djibouti, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente de l'ACNOA, et Mme. Aarti Descann, Présidente de la Commission de l'égalité des genres du CNO mauricien.

Des présentations ont été faites par des représentants de Djibouti, des Seychelles et de Maurice, mettant en lumière les initiatives en matière d'égalité des genres et les progrès réalisés dans leurs pays respectifs.

Des idées pertinentes ont été partagées par des personnes suivant actuellement le cours MEMOS, encourageant d'autres à saisir des opportunités similaires. L'équipe du CIO a également participé activement en ligne, présentant leurs stratégies pour l'égalité des genres et l'inclusion ainsi que les programmes de financement disponibles.

## **PARTAGE DES BONNES PRATIQUES**

- Djibouti a été félicité pour la présence des femmes à des postes clés au sein de leur comité exécutif du CNO et pour avoir comblé l'écart entre les genres dans l'encadrement sportif.
- Maurice a reçu des éloges pour ses programmes de leadership et ses initiatives de promotion de la participation des femmes dans le sport.
- Les Seychelles ont mis en avant leur engagement à lutter contre le harcèlement et les abus tout en promouvant l'égalité des genres à travers diverses initiatives.

## **AVANCÉES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU FORUM SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DE LA ZONE 7 DE L'ACNOA**

Madame Matlohang MOILOA-RAMOQOPO a défini le plan d'action pour la Zone 7 de l'ACNOA, mettant en avant la nécessité d'avoir des objectifs communs, d'une représentation féminine de 30% dans les organismes de gouvernance du sport, des mesures de protection, et des campagnes de sensibilisation sur l'égalité des genres. La création d'un Réseau d'Égalité Zonale a été proposée pour la défense et la visibilité.

En réponse à l'appel à l'action du 2<sup>ème</sup> Forum de l'ACNOA sur l'Égalité des Genres :

- Le Comité National Olympique (CNO) des Seychelles et le Représentant de la Commission de l'Égalité des Genres de l'ACNOA ont avec succès organisé un forum sur l'Égalité des Genres le mardi 7 mai, de 9h00 à 12h30, heure des Seychelles, tenu en parallèle des Jeux Zonaux de l'ACNOA.
- La représentation du genre au niveau des athlètes a été respectée avec 50% de jeunes filles et 50% de jeunes garçons.
- La Commission pour l'Égalité des Genres de la Zone 7 de l'ACNOA vise à élaborer un plan d'action zonal avec des objectifs communs et des échéances claires.
- Les membres des Comités Nationaux Olympiques (CNO) sont encouragés à garantir une représentation de 30% de femmes à tous les niveaux des organismes de gouvernance du sport.



- L'accent a été mis sur la priorité à donner aux efforts de sauvegarde et la sensibilisation des membres aux orientations et outils du CIO.
- Un forum zonal sera programmé afin de concevoir des politiques et des stratégies pour effectuer des changements et pour surveiller les progrès.
- Des campagnes de sensibilisation sur l'égalité des genres seront menées pour la défense et la visibilité, facilitées par la création d'un Réseau d'Égalité Zonale actif. Ces initiatives marquent une approche proactive pour faire progresser l'égalité des genres et l'inclusivité au sein de la Zone 7 de l'ACNOA, favorisant un environnement sportif plus diversifié et égalitaire.

A la fin, Mme Fatime Kanté a exprimé sa gratitude envers tous les participants et les a assurés de l'envoi prochain d'un court rapport sur les résultats du forum. Dans l'ensemble, le Forum sur l'Égalité des Genres a été une avancée significative pour favoriser l'inclusivité et l'autonomisation des genres dans le sport au sein de la Zone 7.



# LA COMMISSION DES FEMMES DU CNO DU NIGERIA ORGANISE DES SÉMINAIRES SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE SPORT

**C**onformément à l'agenda du Comité international olympique qui s'est engagé à assurer l'équilibre homme-femme, le Comité national olympique du Nigéria a visité les six zones géographiques du pays afin de renforcer les capacités des entraîneuses et administratrices du sport lors des séminaires dont le thème était « *Renforcement des capacités dans le sport* », rapporte le site BSNSports.com.ng.

La Commission des Femmes du CNO nigérian, sous la houlette du Pr Florence Bola Adeyanju, a commencé son périple par l'État de Nasarawa le 10 juin, avec la participation de 30 entraîneuses et administratrices du sport venues de tous les États du Centre-Nord. Les deuxième et troisième phases se sont déroulées respectivement à Gombe et à Jigawa.

En présentant le programme aux participantes, la secrétaire de la Commission des Femmes du CNO, Mme Kemi Obidahunsi, a déclaré que ces séminaires étaient nécessaires et opportuns car ils permettraient de sensibiliser les sportives à la vie pendant et après le sport.

Dans ses discours lors desdits séminaires, la présidente de la Commission des Femmes du CNO, Pr Florence Bola Adeyanju, a remercié les dirigeants du CNO, avec à leur tête Ing Habu Gumel, pour leur soutien aux femmes. Elle a également réaffirmé son engagement à encourager les femmes à atteindre les sommets dans leurs carrières sportives.

Par ailleurs, Pr Adeyanju a déclaré que la Solidarité olympique, en collaboration avec le Comité national olympique nigérian, a mandaté la Commission des Femmes pour organiser des séminaires de renforcement des capacités dans le domaine du sport en faveur des administratrices du sport et des entraîneuses dans les six zones géographiques du Nigéria, d'où la mise en place d'activités débordantes de connaissances dans ces zones.

Elle a ajouté que les séminaires visaient à améliorer les compétences des femmes en matière d'administration du sport, d'entraînement et de problématiques d'actualité.

**« Je suis heureuse de vous annoncer que les séminaires sur le renforcement des capacités dans le domaine du sport, qui se sont tenus jusqu'ici, ont une fois de plus été couronnés de succès, ils ont été révélateurs et ont eu un impact considérable »**, a déclaré Pr Adeyanju en guise d'évaluation.

Des exposés ont été présentés par d'éminents chercheurs parmi lesquels Dr Hauwa Umar, Dr Ademola Are, Mmes Nneka Ikem et Zainab Ishaku, et des certificats de participation ont été remis aux participantes aux différents séminaires.

Entre-temps, les séminaires se sont tenus dans le Centre-Nord (Keffi), le Nord-Est (Gombe), tandis que les préparatifs de ceux des autres zones sont en cours.

Les séminaires du Sud-Sud, du Sud-Est et de l'Ouest devraient débuter entre le 20 et le 27 juin 2024.



## LE CNO ZAMBIEN (NOCZ) MARQUE LA JOURNÉE OLYMPIQUE 2024 PAR UNE COLLABORATION INTERNATIONALE ET DES CÉLÉBRATIONS FESTIVES

L'étape de Lusaka de la commémoration de la Journée olympique 2024 s'est déroulée avec succès au Centre de développement des sports (OYDC) de Zambie.

Les activités ont été organisées par le Comité national olympique de Zambie en

collaboration avec le Comité olympique hellénique, par l'intermédiaire de l'archidiocèse orthodoxe de Zambie, et le Centre de développement des sports (OYDC) de Zambie. Cet effort conjoint a permis de mettre en valeur l'esprit international du mouvement olympique et de renforcer les liens entre les organisations participantes.

“

**Cet effort conjoint a permis de mettre en valeur l'esprit international du mouvement olympique et de renforcer les liens entre les organisations participantes.**

”

La journée a commencé par une séance d'échauffement pour préparer les participants. Une course de relais de la paix à partir du centre OlympAfrica jusqu'au centre de développement des sports a suivi après que les athlètes olympiques zambiens Jonathan Chipalo et Carol Mokola ont reçu la flamme olympique des athlètes olympiques grecs Athanasia Tsoumeleka et George Tzelilis, soutenus par le président de l'Académie nationale olympique Victor Banda et le membre de l'Académie, Sitali Mayamba.



Les athlètes olympiques et les participants représentant diverses disciplines sportives se sont rendus à l'OYDC Zambie pour l'événement principal, qui comprenait la levée des drapeaux olympique, grec et zambien au centre sportif.

Danses, poèmes et autres démonstrations sportives ont meublé le reste de la journée pour les quelque 350 personnes qui ont participé aux activités.

Les activités de la Journée olympique 2024 vont par la suite se déplacer à Kabwe, puisque le CNO de Zambie, en collaboration avec l'Université Kwame Nkrumah, accueillera la deuxième étape de la commémoration le samedi 29 juin 2024. Cette commémoration sera précédée d'une semaine d'activités dans la ville de Kabwe, dans la Province centrale.



## L'OYDC ZAMBIE ACCUEILLE LES ENTRAÎNEURS DE VOLLEY-BALL QUI PRENNENT PART AU STAGE DE NIVEAU 1 DE LA FIVB

**L**e Centre de Développement des sports (OYDC) en Zambie a accueilli plusieurs entraîneurs venus de quatre pays, notamment la Namibie, le Zimbabwe, le Malawi et la Zambie, pays hôte, venus participer au stage de niveau 1 de la Fédération internationale de Volley-ball (FIVB).

Le stage d'entraînement de cinq jours était dirigé par Joel Mathews, instructeur namibien de la FIVB.

Le Président du Comité national olympique de Zambie (NOCZ), Alfred Foloko, dans un discours lu en son nom par Boniface Kambikambi, Secrétaire général du Comité, a révélé que le NOCZ, par le biais du gouvernement de la

République de Zambie et de la Solidarité olympique, est heureux d'avoir sponsorisé le stage qui se déroule en Zambie. Il a exhorté tous les participants à passer avec succès les épreuves du stage qui comprendra les aspects théoriques et physiques.

Il a ajouté que le CNOZ est reconnaissant que la Zambie ait été choisie pour accueillir deux stages FIVB de niveau 1 et 2, ajoutant qu'il a été informé de source sûre que dans les prochains mois, aucun entraîneur ne sera autorisé à prendre place sur le banc technique s'il n'a pas suivi au moins un de ces stages. Il a depuis lors lancé un appel aux autres fédérations sportives locales pour qu'elles prennent exemple sur l'Association zambienne de Volley-ball (ZAVA) en organisant des stages similaires.

La Présidente de l'Association zambienne de Volley-ball (ZAVA), Nakaonga Kakoma, a affirmé que tous les participants, auront acquis, à la fin du stage, de précieuses connaissances qui seront bénéfiques à leurs nations respectives.

Elle a indiqué que le stage ne permettra pas seulement aux entraîneurs d'acquérir les compétences nécessaires, mais qu'il leur offrira également une expérience d'apprentissage enrichissante, car le volley-ball a le pouvoir de rassembler et d'unir les peuples.

Par ailleurs, Joel Mathews, l'instructeur de la FIVB, a déclaré que la formation des entraîneurs apportera une plus-value et des connaissances supplémentaires au développement du sport dans les pays. M. Mathews a aussi indiqué que la

“

**La Présidente de l'Association zambienne de Volley-ball (ZAVA), Nakaonga Kakoma, a affirmé que tous les participants, auront acquis, à la fin du stage, de précieuses connaissances qui seront bénéfiques à leurs nations respectives.**

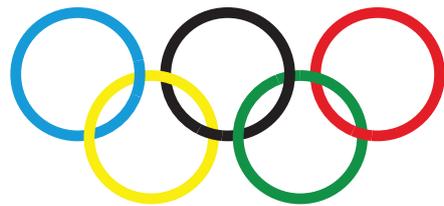
”

délivrance d'un certificat aux entraîneurs est subordonnée à la réussite aux différentes épreuves et la participation à toutes les sessions du stage.

Lors des stages de niveau de la FIVB, il y aura des tests pratiques et théoriques et pour recevoir un certificat, il faut réussir et participer à plein temps. Plus de 20 entraîneurs ont participé à ce stage pour entraîneurs de niveau 1 de la FIVB.



**ACNOA - ANOCA**



[contact@africaolympic.com](mailto:contact@africaolympic.com)



[youtube.com/channel](https://youtube.com/channel)



[www.africaolympic.com](http://www.africaolympic.com)



[AcnoaAnocainfos](#)



[AnoaAnoca](#)



[acnoaanoca](#)



**UNITÉ,  
SOLIDARITÉ,  
FRATERNITÉ**

**UNITY,  
SOLIDARITY,  
FRATERNITY**